

LA LUTTE CONTINUE !

[On est tous FABIENNE !]

La CAP a donc rendu son verdict :

3 voix POUR la SANCTION DISCIPLINAIRE DEGUISEE

3 voix CONTRE la SANCTION DISCIPLINAIRE DEGUISEE

7 ABSTENTIONS (3 SUD – 2 CFDT – 2 UNSA)

Aucun SYNDICAT, aucun REPRESENTANT DU PERSONNEL n'aura donc voté POUR la SANCTION DISCIPLINAIRE !

Une élue de l'opposition politique du département a même voté CONTRE la SANCTION en raison d'un dossier VIDE comme dénoncé par la CGT !

Nous en appelons au Président du Conseil départemental Jean-Jacques LASSERRE qui s'honorerait à respecter la majorité des votes exprimés : 3 contre et 7 abstentions.
Seulement 3 POUR.

Il **DOIT** tenir compte de cette majorité et maintenir notre collègue à son poste, ses responsabilités et sa prime.

La lutte continue ! Il est urgent de renforcer le syndicalisme CGT pour défendre nos droits au Conseil départemental et ailleurs.

En plein mois d'août, 60 personnes se sont mobilisées ce LUNDI 20 AOUT au Conseil départemental à PAU pour soutenir FABIENNE. Qu'ils en soient ici tous remerciés au nom de la CGT et au nom de Fabienne extrêmement touchée par cet élan de solidarité.

Le Syndicat FSU, non représenté au Conseil départemental, a souhaité apporter tout son soutien à cette affaire. Merci aussi à lui.

Aujourd'hui c'est une militante CGT qui est visée par une discrimination syndicale, et demain... ?

S'agissant du syndicat CGT, son VOTE CONTRE en CAP aurait été le même quel que soit le syndicat visé et le sera demain, car nul doute que d'autres têtes seront visées...

A la CGT, nous ne céderons JAMAIS à la POLITIQUE DE LA REPRESSION ET DE LA PEUR !

STOP !



A LA DISCRIMINATION